

PROPOSITIONS DU DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE – Examens du deuxième semestre

L'équipe pédagogique du département de philosophie, réunie le 9 avril, formule les propositions suivantes :

-Il faut éviter un semestre « blanc »

-Nous sommes contraints de modifier le calendrier des examens : décalage de la 1ère session d'examen en juin. Les dates et le format des épreuves sont à l'étude.

- concevoir **une 2ème session en septembre**, qui pourrait être allégée.

-Basculement automatique du CC (contrôle continu avec deux notes) en C. Terminal (avec une seule note) pour l'ensemble des étudiants.

-Commissions de recours tripartites à l'échelle de l'UFR

Cela suppose

-Une révision 1) des programmes par rapport aux contenus initiaux, et 2) du contrôle de connaissance. L'organisation matérielle des épreuves est révisée. Les résultats de ces modifications devront être discutés et validés par le conseil de département. Nous les porterons à la connaissance des étudiants dès que possible.

-La possibilité pour les enseignants de déposer sur Iris des documents, même pour les cours non SED. Les enseignants qui le souhaitent peuvent avoir recours à ce dispositif, surtout s'il n'est pas possible de rajouter quelques séances de cours après un déblocage hypothétique.

Des aménagements multiples sont en discussion. Des suggestions complémentaires ont été faites : passage d'épreuves écrites à des dossiers (solution surtout praticable en Master et en L3), à des exercices de réflexion ou des dissertations **à remettre sur Iris**, à des « travaux pédagogiques spécifiques ». De fait, les épreuves sur table vont être limitées à des publics spécifiques (aux L1 selon l'état actuel des consultations).